



■ [Rappel : Randonnée 2023](#)

■ [AG 2023 - Rapports](#)

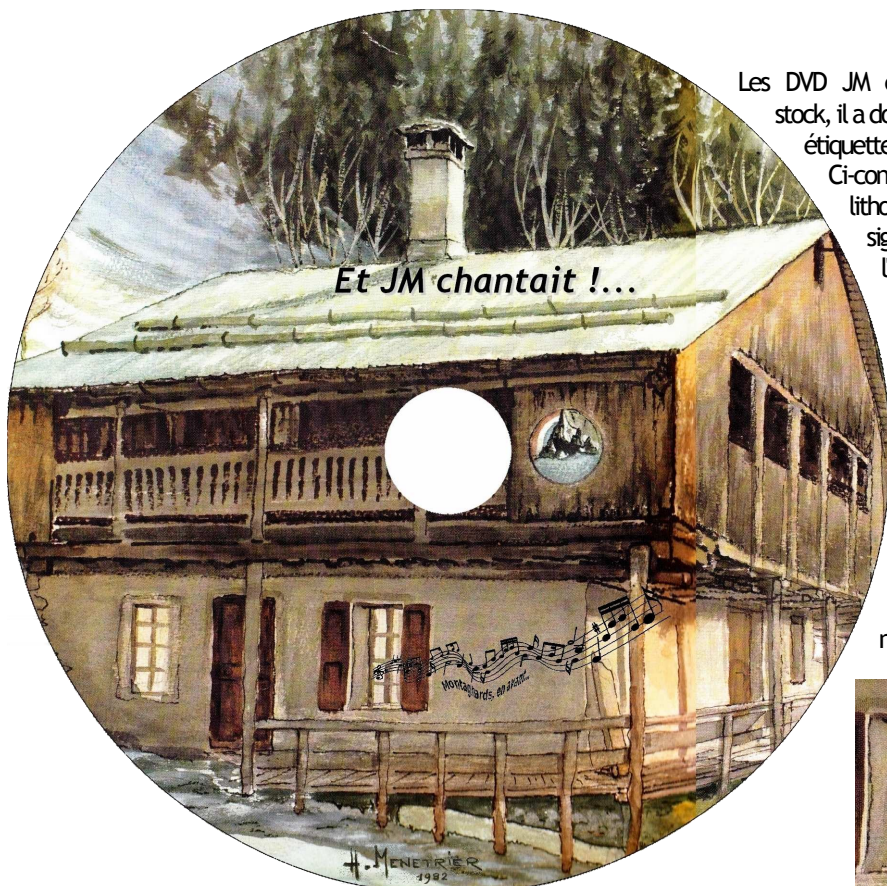
■ [Voler, le plus vœux rêve de l'humanité](#)

■ [Découvrir le Vietnam \(fin\)](#)



NOTRE CHALET

LADRAY – LE PLANEY – 73270 ARÈCHES



Les DVD JM et CD de chants s'étant trouvés en rupture de stock, il a donc été décidé d'en refaire. À cette occasion, une étiquette collée sur les DVD et CD a été créée.

Ci-contre, celle du CD. Vous reconnaissez la lithographie du chalet d'Hubert Ménétrier (sa signature a été déplacée pour pouvoir figurer sur l'image).

Pourquoi ce choix ?

Parce que les chants présents sur ce CD ont été enregistrés, à l'initiative de feu Robert Dupuy, dans ce chalet, par l'équipe pilote 1967...

Pour ajouter à la symbolique, l'extrait agrandi vous montre de la musique s'échappant d'une fenêtre du RdC. Et c'est donc censée chanter cette "équipe pilote" ?

Vous pouvez le voir sous les notes : mais l'hymne JM, Montagnards en avant... naturellement !



ÉQUIPEMENT

1 cuisine équipée, 1 réfectoire - salle de réunion
1 dortoir 8 places équipées
1 chambre 4 places équipées
1 chambre 2 places équipées
1 local - toilettes - sanitaires - douches
Chauffage électrique et poêle à bois

Téléphone : 04 79 38 15 40
(ligne spéciale "appel")
système carte "FRANCE TELECOM

Participation aux frais d'entretien

La nuitée (séjour individuel à partir de 18 ans)
Adultes : 12 €
Enfants de 4 à 18 ans non révolus : 6 €

La semaine (totalité du chalet)
15 décembre au 31 mars (**hors vacances**) : 600 €
Vacances scolaires (décembre et février) : 700 €
Juin à septembre : 500 €

Caution à verser à la confirmation.
Chèque au nom de : "JEUNESSE ET MONTAGNE"

Nota : Aux frais de séjour s'ajoutent :
- la consommation électrique
- la taxe de séjour de la municipalité

x x x

RESPECTONS LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR
Affiché dans le chalet

- **BON SÉJOUR** -

Par mesure d'hygiène et de sécurité aucun animal n'est admis à séjourner à l'intérieur.

RÉSERVATIONS

Tous séjours

- Week end et plus de 48 h -

Muriel Boisset Imbrioscia

2992 route de Valbonne

06410 Le BIOT

Tél : 06 52 83 65 71

Email : chaletareches@gmail.com

Clés chez :

Mme Monique Cornu

51 route de Ladray

73270 Beaufort-sur-Doron

Tél : 04 79 38 16 18

06 77 92 58 23



Commission Paritaire : 0724 G 05313
SIRET : 419 462 320 00013

SIEGE SOCIAL

Ladray
Le Planey d'Arêches
73270 Beaufort sur Doron

DIRECTION de la publication et rédaction

Roland COQUARD
5 Hameau de la Pérolrière
Cran-Gevrier
74960 Annecy
Tél. 04 50 57 09 56
coquard.roland@wanadoo.fr

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Coquard Patrick Malvert
Bertrand Beylie

ABONNEMENTS

Catherine Landru
183 Boulevard Voltaire
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
cathlandru@gmail.com

1 an – 4 numéros : 22 €

le numéro : 7 €

JEUNESSE et MONTAGNE ©

Association loi de 1901
Sous le haut patronage de
l'Armée de l'Air depuis 1949
Sites Internet
<http://www.jeunesse-et-montagne.org>
<https://www.musee-jeunesse-et-montagne.fr>

Le comptage des visites ne fonctionne plus.

La société qui proposait cette option (gratuite) l'a supprimée, mais aiguille ses ex-utilisateurs vers d'autres solutions (pas chez eux) gratuites, nettement moins simples à mettre en oeuvre...

Je vais tâcher de dégager du temps, étudier les propositions, pour décider de la proposition la mieux adaptée à ce dont nous avons réellement besoin.

- Choix à nouveau reporté -

N° 289

Juin 2023

SOMMAIRE

Éditorial	p. 2
Rappel : Randonnée d'été 2023 en Diois...	p. 3
AG 2023 (suite)	p. 4
Le besoin de mémoire rend indispensable...	p. 6
Échos et Nouvelles	p. 8
Ils nous ont rejoints	
Il nous ont quittés	
Échecs : solution de la p. 20	p. 8
Voler, le plus vieux rêve de l'humanité	p. 9
Découvrir le Vietnam (fin)	p. 14
Ah, la vache !!... (fin)	p. 19
Divertissement : initiation au jeu d'échecs	p. 20

PHOTO de COUVERTURE

Crédit photo : La Tour de Crest
Plus haut donjon médiéval (34 m) de France
26400 Crest
<https://www.ladrometourisme.com/fiches/la-tour-de-crest/>

Éditorial du Président

Chers amis JM,

Notre dernière Assemblée générale m'a élevé, par vos votes, à la Présidence de Notre Association et je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée.

Roland Coquard sera à la Vice Présidence, assurant toujours la responsabilité de notre revue comme il le fait si bien depuis de longues années, avec toutes les difficultés et le temps que cela entraîne. N'hésitez pas à lui envoyer des articles, photos ou documents qu'il pourrait inclure dans ses parutions.

Catherine Landru poursuivra sa tâche de Trésorière, avec tout ce qui est rattaché, toujours avec autant de précisions et professionnalisme maniant très bien les chiffres et les détails.

Patrick Malvert, notre secrétaire depuis de nombreuses années, fera au mieux, compte tenu de ses charges et difficultés familiales, dans son rôle d'écriture et de liaisons.

Christian Beugnette continue brillamment, dans son travail long et minutieux, d'étoffer le musée virtuel J.M. dans l'esprit du devoir et besoin de mémoire comme le fait également Bertrand Beylie dans ses recherches et contacts avec les Chantiers de Jeunesse.

Muriel Boisset Imbroscia gère toujours les réservations du chalet en étant la plus juste et équitable possible.

Concernant l'entretien du chalet Patrick Périllat et Isabelle Wertheimer me rejoignent pour le maintenir au mieux en état et améliorer son confort.

Une commission communication voit le jour sous la direction d'Isabelle Wertheimer assistée d'Hélène Rubio, Michel Goudin et Maryse Klein-Caubet avec pour mission de créer une lettre d'information par courriel et de refaire un site internet au goût du jour. Certains ont d'ailleurs déjà reçu un rappel concernant notre randonnée de fin août à Châtillon en Diois.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à notre AG du samedi 13 mai à Lyon Jean Baptiste Rocoffort (petit-fils de Raoul Rocoffort, l'un des fondateurs de notre Association) ainsi que Étienne Thiriez (fils de Bertrand Thiriez et petit-fils de Robert Thiriez ancien président JM) accompagné de deux de ses enfants, ce qui a fait que nous avons eu 4 générations présentes à cette AG.

Nous devons compter sur cette jeunesse qui va nous assurer la continuité de Jeunesse et Montagne et à qui nous allons passer progressivement les rênes et qui a déjà participé à nos activités.

Notre randonnée dans le sud Vercors a déjà 20 personnes inscrites (grâce aussi à l'action d'Isabelle) et nous en attendons d'autres encore. Pour les derniers à réagir, attention aux hébergements qui deviennent de plus en plus difficiles à avoir en hôtellerie, voire impossible en mobile-home ou chalet, mais encore possibles en emplacement camping.

Je vous rappelle qu'il est possible aussi de venir à la journée ou de trouver un hébergement plus éloigné du Camping municipal des Chaussières et de l'hôtel du Dauphiné, comme le camping du Lac Bleu ou de l'Hirondelle (à 3 km).

Je remercie tous ceux qui œuvrent, directement ou non, à faire vivre et perdurer Jeunesse et Montagne dans l'esprit de nos Anciens et Amis qui nous ont laissé un bel héritage avec des valeurs fortes et importantes dans notre société actuelle.

N'hésitez pas à entraîner avec vous dans JM des amis ou famille qui partagent le même idéal que nous ainsi que la pratique familiale et amicale de la montagne, ils seront les bienvenus et nous saurons les accueillir comme ils le méritent.

Dans l'attente de vous voir nombreux à nos randonnées, séjours de ski, au chalet et à nos Assemblées Générales, recevez de la part de tous les membres du Bureau et Conseil nos bienveillantes salutations...

Votre Président : Serge MORAND

Rappel : la Randonnée 2023 se tiendra dans le Diois du 20/08 au 01/09

**** Base : Châtillon-en-Diois ****

À ce jour, une vingtaine de personnes sont inscrites pour des durées allant de deux jours à 2 semaines.

Chacun peut participer à la journée, quelques jours ou à l'intégralité sur la période des 2 semaines en fonction de ses moyens, ses envies ou capacités !

Il est encore temps de vous y inscrire : nous vous invitons à nous rejoindre seul(e), accompagné(e) de votre famille ou d'ami(e)s intéressé(e)s, vous y serez toutes et tous les bienvenu(e)s.

Merci de bien nous informer par mail, à l'adresse suivante : i.wertheim@yahoo.fr, de votre participation, de vos dates de présence - même approximatives - et du type d'hébergement prévu.

Cordialement
Isabelle Wertheimer

Les hébergements suggérés :

Camping Municipal "Les Chaussières" le plus proche du Centre et des hôtels, tél : 04 75 21 10 30 - 09 67 42 10 30 - 06 43 00 25 00, courriel : camping-chatillonendiois@wanadoo.fr

Si toutefois il devait être complet, il pourrait être remplacé par :

- le **camping du Lac Bleu***** (au bord d'un lac privé + piscine) La Touche 26410 Châtillon-en-Diois-joignable par tél : 04 66 600 700, par courriel : lac-bleu@koawa.com, ou via : <https://www.camping-lacbleu.fr/fr>
- le **camping de l'Hirondelle******, Bois Saint-Ferréol 26410 Menglon, joignable par tél : 04 75 218 208, par courriel : contact@campinghirondelle.com ou via : <https://www.campinghirondelle.com>

Hôtel du Dauphiné tél. : 04 75 211 313 - Site Internet : <https://hoteldudauphine-drome.fr>,

Il risque d'être complet : pensez à contacter les campings sus cités ils disposent de solutions diverses sans toiles de tente, pouvant constituer une alternative crédible aux chambres d'hôtel...

- Groupe B (marcheurs occasionnels) -

Date	Départ	Destination	Durée	Distance	Dénivelé
Di 20/08	Combau	Vallon de Combau	2 h 45	7 km	260 m
Lu 21/08	Col de Grimone	Sucettes de Bornes	3 h	9 km	600 m
Ma 22/08	Abbaye (Valcroissant) tour	Abbaye (Valcroissant)	5 h	11 km	850 m
Me 23/08	Repos - Visites				
Je 24/08	Les Nonières	Mont Barral	4 h 15	10 km	450 m
Ve 25/08	Col du Rousset	Les Crêtes Aiglette	4 h	10 km	410 m
Sa 26/08	Repos - Visites				
Di 27/08	Varchenie	Château de Barry	4 h	12 km	550 m
Lu 28/08	Les Nonières	Le Jocou (Mont Barral)	4 h 15	10,4 km	780 m
Ma 29/08	St Benoît-en-Diois	Balcons de la Roanne	4 h 30	12 km	660 m
Me 30/08	Repos - Visites				
Je 31/08	Châtillon-en-Diois	Combe de Baïn	4 h 15	11,5 km	650 m
Ve 01/09	Saillans	Les 3 Beccs - La Chaudière	5 h 20	9,5 km	930 m

Groupe A (bons marcheurs) - Programme susceptible d'être modifié, abondé...

Date	Départ	Destination	Durée	Distance	Dénivelé
Di 20/08	Les Nonières	Tête Chevalière	5 h	13,3 km	900 m
Lu 21/08	Col de Grimone	Sucettes de Bormes	6 h	19,8 km	1858 m
Ma 22/08	Châtillon-en-Diois	Abbaye de Valcroissant	6 h 30	16,3 km	1150 m
Me 23/08	Repos - Visites				
Je 24/08	Les Nonières	Cirque d'Archiane	8 h	17,6 km	1114 m
Ve 25/08	Bénevide	Vallon de Combau	4 h 30	11 km	510 m
Sa 26/08	Richardière	Tour Mont Aiguille	8 h	17 km	1100 m
Di 27/08	Col du Rousset	Le Grand Veymont	8 h 30	19 km	1000 m

Roland Coquard

AG 2023 hôtel Campanile - LYON

Rapport moral

Comme à chaque AG, hélas, je me dois de rappeler qu'un certain nombre d'entre nous n'est plus de ce monde. Comme à chaque AG notre Secrétaire Général va avoir le triste devoir d'égrener la liste de nos chers disparus, mais comme nous ne les oublions pas, nous rendrons hommage à leur mémoire en observant la minute de silence traditionnelle.

La Faucheuse donc, n'oublie pas de prélever son tribut et nos effectifs continuent de fondre... Alors, toute idée, suggestion est bonne à prendre sans autocensure : c'est le principe - cher aux anglo-saxons - et qui a fait dans de nombreuses circonstances la preuve de son efficacité : le "*brain storming*" (la tempête sous un crâne)...

Et bien sûr, notre Trésorière, comme à chaque AG, ne va pas manquer de faire un point détaillé sur l'état de nos finances...

Je n'en oublie pas pour autant les JM qui n'ont pu se déplacer, qu'ils nous en aient fait explicitement part ou non. Les temps deviennent durs pour tous, nul doute par contre qu'ils continuent à Faire Face de leur mieux. Si l'irruption brutale dans notre vie du Covid19 avec les conséquences que l'on sait n'a pas arrangé les choses, il semblerait qu'il en soit sorti ...

Les obstacles aux rencontres amicales n'étant plus d'actualité, la randonnée JM perdure et après un magnifique, spectaculaire séjour ariégeois, ainsi que vous avez pu le découvrir dans la Revue, bien alimentée par les comptes rendus des participants, si cela ne suffisait pas, je le redis, la vidéo de France 5 de la série *Échappées belles : Coup de cœur pour l'Ariège*, si on ne peut plus la revoir sur la 5, est disponible via YouTube ; les quelques mots ci-dessus suffisent à votre "moteur de recherches" favori pour mettre le lien en tête de liste et ainsi vous permettre, par simple clic, de visionner l'émission sans avoir besoin de l'enregistrer (au pire, je l'ai, moi, enregistrée)...

Vous y découvrirez, une autre facette, hors randonnée(s), de l'Ariège qui la rend encore plus attachante...

Place maintenant à la randonnée 2023 dans le Diois : les absents volontaires auront eu bien tort : pour avoir creusé la question dans un numéro antérieur de la Revue, et publié dans la 288 le programme provisoire retenu, je n'ai aucun doute que les participants (d'un ou plusieurs jours : la durée du séjour est au choix de chacun) feront le plein de souvenirs jusqu'à la Randonnée 2024 qui reste encore à déterminer : pas de souci, nos organisateurs "maison", Patrick Malvert et Serge Morand, ont-ils fait un jour un mauvais choix ?

Dans ce rapport moral, j'avais obligation de rappeler les objectifs de la JM d'aujourd'hui, née en 1947 pour maintenir, voire pérenniser, les liens noués entre les membres des équipes JM des Groupements et la transmission des valeurs qu'ils partageaient : amour de la Montagne, de la randonnée, la solidarité, l'amitié...

Dois-je rappeler que les membres de l'équipe Claude du Groupe du Planey, leurs chefs de patrouille en tête, Jean Walch de Boston (USA) et Jean-Michel Vernay de Lyon, se retrouvaient année après année à l'Abbaye d'En Calca jusqu'à ce que l'âge, la maladie, leur disparition en décident autrement ?

Fallait-il que ces liens soient forts pour que le frère Stanislas en oublie, le temps des retrouvailles, son état de frère convers en ladite Abbaye et redevienne le Volontaire *de la Roche Buisson* au parler moins gourmé, ou pour que le chef de Patrouille Walch fasse le déplacement depuis son lointain état du Massachussets !

Jusqu'à leur médecin, feu Jean-Paul Delbet, qui avait participé au déplacement des anciens de l'équipe Claude au Chalet actuel... C'est tout dire !

Oui, JM peut et doit être fière de son Histoire : 76 ans plus tard, elle survit, même cahin caha, et reste - jusqu'à présent (mais, citation : *il n'y a qu'un pas du Capitole à la Roche Tarpéienne !*) - fidèle aux valeurs léguées...

Et comme il nous appartenait (et nous appartient toujours) de faire en sorte qu'elle ne tombe pas dans les oubliettes du même nom, Christian Beugnette s'est attelé à la tâche et a monté un site internet accueillant notre musée virtuel (ici : <https://www.musee-jeunesse-et-montagne.fr>) et si notre Histoire à nous JM, n'est pas familière à nos membres de plus ou moins fraîche date, je ne saurais trop les encourager à le consulter...

Bertrand Beylie, Chargé de mission au titre du Devoir de mémoire et du Patrimoine JM, collabore à cette mise en valeur du patrimoine historique JM.

Aidons-les à l'alimenter : nous ne sommes limités que par nos ressources...

Gérant tant bien que mal notre site Internet, je pense qu'il mériterait, aujourd'hui que notre Musée virtuel a été porté sur les fonds baptismaux, d'être refondu pour en tenir compte : je cherche un repreneur : y a-t-il un volontaire dans la salle ?

Dans l'attente, j'ai repris et modifié la page d'accueil du site JM afin que ce musée y soit signalé et j'y ai ajouté un "bouton" cliquable pointant vers le site du Musée. À terme, l'existence de 2 sites distincts me paraissant malsain, lorsque la refonte du site JM sera effective, il me semble souhaitable qu'ils ne fassent plus qu'un...

Autre point à souligner : la mue profonde, telle une chrysalide devenant papillon, de la simple grange à l'origine, évoluant année après année, par la grâce des bénévoles (et cette année encore, avec Serge Morand et Patrick Périllat) vers l'état de chalet particulièrement confortable... Serge Morand vous en parlera mieux que moi...

Enfin, aujourd'hui que j'écris ces lignes, j'ai bien l'intention⁽¹⁾ d'aller vous représenter à Charcuble (au delà de Mâcon) où se sera commémorée, comme chaque année, l'édification de A à Z d'une chapelle un 1^{er} mai par des jeunes volontaires des Chantiers de la Jeunesse Française... J'y rejoindrai les organisateurs, nos amis de l'AMCJF (Association Mémoire des Chantiers de la Jeunesse Française), si aucune "peau de banane" ne vient se glisser sous mes pieds : l'an dernier, j'y avais renoncé par prudence au vu de problèmes de démarrage : je ne tenais pas à être bloqué à 200 km de chez moi....

Roland Coquard

(1) C'est fait : il y avait du monde, je fus bien accueilli et JM y a été évoquée, ma présence ayant surpris !...

Revue JM

Les numéros se sont succédé depuis le 1^{er}, 56 ans plus tôt, sous la houlette de ce cher André Georges qui commençait à fatiguer et appelait de ses vœux, AG après AG, un remplaçant : lors de l'AG de mai 2016, j'avais franchi le Rubicon et lui avais proposé mes services. Prudent, André m'avait formé jusqu'en mai 2019, où il m'avait lâché la bride...

Je voudrais rappeler un point. Vous avez dû remarquer que le logo P4 de la Poste sur la page à votre adresse. Ce logo signale l'engagement des services postaux à en assurer la distribution dans les 4 jours, au plus tard, suivant la date de dépôt. Ces deux dates doivent également figurer sur votre page-étiquette...

Soyez assurés que soit Catherine, soit moi ne manquerions pas de nous manifester auprès de la Poste en cas de manquement.

Ce rappel pour expliquer (redire) que je rédige la Revue via la suite bureautique Apache OpenOffice (qui ne coûte rien à JM puisque libre et gratuite) que je convertis ensuite au format .pdf avant de les remettre à notre Imprimeur. Cerise sur le gâteau, ce logiciel gère parfaitement les dates, même en module Traitement de textes, contrairement à Word pourtant considéré par beaucoup comme le nec plus ultra en la matière...

Et notre imprimeur ne fait pas exception à la règle : il se sert de Word. Or, j'exécute moi-même le publipostage et là, je ne peux pas convertir le résultat. Je suis contraint de fournir un fichier comportant 1 "étiquette" par page, soit une centaine de pages, elles doivent comporter la date de dépôt des Revues au Centre de tri et la date de dépôt augmentée de 4 jours.

Si Word est capable de donner la date du jour de l'impression (qui sera aussi celle de dépôt), il est parfaitement incapable de fournir la date +4, ce que le logiciel que j'utilise permet sans souci. Hélas, l'imprimeur, lui, ne l'utilise pas...

Jusqu'à maintenant, j'avais un accord avec la responsable de l'impression : le jour où les revues étaient tirées, elle modifiait "manuellement" et en une seule fois la date d'impression +4...

Or, cette responsable a été remplacée et il faut à sa remplaçante un temps d'adaptation aux demandes de ses clients : ainsi la Revue de mars était en retard en partie par ma faute, mais aussi parce que d'une part la nouvelle Cheffe, a consigne de ses supérieurs d'envoyer un devis pour confirmation, mais aussi parce que ses délais d'exécution sont sensiblement rallongés, le temps qu'elle prenne ses marques : début avril, elle m'avait fait savoir qu'elle ne pourrait pas s'occuper de la Revue JM avant le 24 avril...

Cela risque donc fort de se reproduire dans l'avenir, au moins en ce qui concerne la délivrance de ma propre revue. Donc, ouvrez l'œil et faites remonter tout non respect des délais..

Mais, nouveaux problèmes que je vais devoir lui signaler : la découpe de la 1^{ère} de couverture a été faite n'importe comment et la date J+4 est devenue J+2 (la Poste pourrait nous faire une remarque à ce sujet)...

Je ne peux clore ce sujet, sans adresser des remerciements publics à Madeleine Desmoulins : je ne demande pas mieux qu'il y ait encore d'autres signatures dans la Revue et, au moins pour la partie vie de l'Association, cela ne pourrait être - a priori - que le fait de membres du Bureau...

Roland Coquard

Site Internet

Il n'était pas à jour... Je viens de rafraîchir la page d'accueil, de façon cosmétique pour le texte, mais un accès au Musée virtuel y a été implanté et totalement fonctionnel. Je souhaiterais en outre le réorganiser pour mettre davantage en valeur les comptes rendus des randos...

Dans la revue précédente, dans un premier temps avec un bref descriptif avec un lien pointant vers le n° de la Revue où ces comptes rendus sont présents, puis en ayant gardé systématiquement les versions couleur des photos envoyées, je pourrais envisager la mise en ligne des comptes rendus à venir en ayant remplacé les photos N&B par les originaux en couleur, plus attrayants pour l'œil.

Cela dit le site est toujours fonctionnel, il est toujours consulté : les demandes de renseignements (et on rejoint aussi un aspect du musée virtuel) sont régulières et j'en fais écho dans la Revue.

Je n'ai pas trouvé le temps de faire mieux pour l'instant, et ce n'est pas le travail de Président qui a été le plus exigeant en temps et en énergie, même si je ne cautionnerai ni suggestion mettant en cause mon âge et/ou ni un manque de dynamisme de ma part : je me dois aussi, même si elle est dans un EHPAD, à ma chère vieille maman (96 ans), à deux de mes filles qui ont périodiquement maille à partir avec Pôle Emploi (si vous n'avez jamais eu ce "bonheur", vous ne savez pas ce que vous perdez...) - bientôt renommé en *France Travail* !? -, à ma chère femme qui périodiquement me demande de lui chercher des images pour ses œuvres de Patchwork : intégrales et/ou simplifiées voire composées, de remettre en pages des recettes, voire des tutos de constructions géométriques (exemple : l'étoile de Virginie), ou de montages de patchworks...

Quant aux statistiques de fréquentation du site, les solutions de remplacement me paraissent absconses à utiliser : je ne m'y suis pas encore risqué pour l'instant... Je réglerai ce problème en son temps.

Roland Coquard

Additif à l'article (Revue 288) : Le besoin de mémoire rend indispensable le travail de mémoire

Dans la revue précédente donc, j'avais écrit à propos de ma professeur d'Histoire-Géographie de l'année scolaire 1965-1966 :

« *L'année suivante, classe de Mathématiques Élémentaires : les coefficients des Maths et de la Physique-Chimie au Bac étaient tels que, nous matheux, avons calculé qu'avec de bons résultats dans ces deux matières, nous pouvions obtenir sans trop de soucis, notre Bac...*

Alors l'Histoire, pensez donc ! D'autant, circonstance aggravant notre (et mon) cas hélas, que notre prof était une brave petite dame, pas très loin de la retraite, quelque peu voûtée, cheveux très gris, coiffés en chignon, ne quittant pas l'espace vide devant son bureau, débitant son cours, les yeux baissés, d'une voix basse et monocorde : pas de quoi (nous) m'insuffler un peu de motivation pour la matière... »

Mais je me suis rendu compte, trop tard, que mes propos pouvaient me faire taxer de sexisme... Pour bien les comprendre, il aurait fallu pouvoir les replacer dans leur contexte, d'où le présent additif : mieux vaut tard que jamais... Dont acte !

En 1959, une réforme légalise les lycées mixtes et en 1963, une loi l'étend au Collège (il faut aussi bien avoir présent à l'esprit qu'en 1929, le pape Pie XI avait condamné, dans une encyclique, la mixité scolaire) et en 1963, une loi l'étend aux Collèges. Mais, en la matière, les mentalités n'évoluent pas vite...

À l'époque de ma Terminale, Annecy comptait 4 Lycées publics, 2 Lycées de garçons (Berthollet : enseignement général et Sommeiller : enseignement technique) et 2 Lycées de Filles (le *Lycée d'État de Jeunes-Filles* : enseignement général - aujourd'hui Collège Raoul Blanchard - et le *Lycée municipal de Jeunes-Filles*, plutôt axé - si ma mémoire ne me trahit pas - technologique). Et les équipes de profs étaient encore soit masculines, soit féminines...

Eh oui ! Pourtant la réforme de 1959 datait quand même déjà de... 6 ans !! En 1963-64, élève de 1^{ère} M (Moderne), ma classe était totalement masculine... Arrive la Terminale : en section Mathématiques Élémentaires, le Lycée Berthollet comportait deux classes de 49 élèves chacune : *c'est trop, s'étaient dit les responsables*. Et de contacter leurs homologues du Lycée d'État de Jeunes-Filles : il n'y avait chez elles qu'une classe de cette section qui comportait 31 filles...

J'ignore comment la situation avait pu se décanter, mais nous fûmes informés que le Lycée Berthollet cherchait 4 volontaires par classe, soit 8 garçons pour suivre les cours chez les filles...

J'étais parmi eux (celui qui devenait devenir mon beau-frère aussi, sauf qu'il s'était désisté à la dernière minute !) : c'était seulement la 2^e année que des transferts avaient lieu.

Alors, il faut se mettre à la place de ma prof d'H-G : avec un peu de chance, c'était la première fois qu'elle avait à enseigner à un public mixte comportant 8 jeunes hommes de 18/19 ans : cela était très probablement de nature à la perturber...

Épilogue.

Des années plus tard, (75/76 probablement), jeune prof, je débarque dans un Collège de fond de vallée, et constate que la mixité scolaire existe enfin : profs des deux sexes, filles et garçons dans les classes...

Je déchant vite : notre "patron" avait sa conception de la mixité... L'établissement comportait deux cours et deux préaux, deux montées d'escaliers pour gagner les salles de classe : filles/garçons. Les deux cours étaient séparées par un muret, petit - 1 m - mais bien présent... Toutes les classes comportaient une allée centrale conséquente : d'un côté les filles, de l'autre les garçons. La cantine, itou : tables de filles et tables de garçons. Notre chef, hélas pour lui, avait buté sur un problème insoluble : les couloirs !

En effet, quand les garçons montaient d'un côté et les filles de l'autre, selon l'emplacement de leurs classes respectives, des croisements dans les couloirs (qui n'étaient pas des 2 x 2 voies) avaient obligatoirement lieu... que notre chef ne pouvait empêcher !

On en rit maintenant, même si les plus jeunes d'entre vous ont sûrement du mal à comprendre comment cela a pu être possible... Pouvez-vous vous imaginez que ce Collège à ses débuts ne disposait pas d'un gymnase ? Et qu'après sa construction (10 ans plus tard encore), le problème des douches (F/G séparées, hein !) s'était posé avec acuité au point que les Profs avaient été dénoncés en Chaire, un dimanche, par un curé trop zélé : nous osions demander aux enfants de prendre des douches après l'EPS ? Certains parents avaient même réclamé des cabines individuelles !...

Quand on découvre certaines mentalités de la décennie 80/90, près de 20 ans après la réforme et la loi sur la mixité, on s'étonne moins de l'attitude de ma prof d'H-G 15 ans plus tôt, on peut la comprendre...

Voilà pour le contexte : pas de sexisme de ma part, donc !

Roland Coquard

Échos et Nouvelles

Ils nous ont rejoints

Geneviève BIANCHETTI - Jeannine DEROBERT - Pierre et Josiane ERMEL - Isabelle MARIN - Martine PLACE - Jean-Baptiste et Anne ROCOFFORT DE VINNIERE - Christian SILLANI et Marie RODRIGUEZ-Suzanne THIAFFEY-RENCOREL.

Vous avez fait le bon choix : soyez les bienvenu(e)s parmi nous

Ils nous ont quittés

Odile MARION. Décédée le 10 avril 2023

René MANIFICAT : Décédé le 15 mai 2023. Grand ami du regretté Jack Lesage et son chauffeur attiré ils ne manquaient jamais une Assemblée Générale...

Que les familles dans le deuil soit assurées de toute l'empathie de JM !

Solution de la p.20

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

Le FB en "f6" interdit la fuite du Roi en "g7", donc le Roi N est victime du mat du couloir : pour retrouver cette position thématique il suffit de retirer le Ff6 et de remettre le pion "g6" en "g7".

Maintenant, rétrécissez votre champ de vision au rectangle ayant pour sommets les cases "e6 - h6 - h8 - e8" : c'est ce schéma qu'il faut retenir.

Que s'est-il passé ?

1. Des x Th8 + Rg8 x Dh8 coup Nör forcé....

2. Fe7-f6+ : le coup de D a servi à retirer la D de la colonne "e" tout en attirant le RN sur la case "h8", d'où il recevra un échec du Fou, libérant la colonne "e" avec gain de temps, fermant en outre la porte en "g7"...

Donc 2. ... Rh8-g8 (coup forcé) et 3. Te1-e8 mat

Voler, le plus vieux rêve de l'humanité !

Et l'humanité des civilisations préindustrielles, n'avait que l'embarras du choix pour alimenter ce rêve : autour d'eux étaient nombreux les oiseaux, les insectes de toutes tailles, les chauves-souris ! Plus tard au XIXe siècle bien avant que l'on ne parle d'OVNIS, des colons américains attestèrent avoir vu dans le ciel des bateaux à voile...

Pour trouver la plus ancienne trace de ce rêve, il faut se plonger dans la mythologie grecque et la légende du Minotaure.

Minos, un roi légendaire de Crète engagea un architecte athénien Dédale aidé de son fils Icare pour construire sous son Palais, un labyrinthe - dont personne ne saurait trouver la sortie, - pour y enfermer/cacher le Minotaure, fruit des amours coupables et contre nature de sa femme Pasiphaé et d'un Taureau blanc.

Les Athéniens, suite à une guerre perdue, devaient payer un lourd tribut : envoyer en Crète, tous les neuf ans, sept jeunes hommes et sept jeunes vierges destinés à être offerts en pâture au monstre.

Thésée, fils d'Égée et futur roi d'Athènes, qui s'était déjà distingué en tuant quelques monstres, demanda à faire partie du lot des victimes. Débarquant sur l'île, il fut remarqué par Ariane, fille aînée de Minos, qui s'éprit de lui. Ne se résignant pas à sa mort prochaine, conseillée en cela par Dédale, elle lui suggéra de dérouler un fil dès son entrée dans le Labyrinthe et lui offrit un glaive magique.

Le Minotaure tué, Égée et Ariane s'enfuirent ensemble.

Minos furieux du rôle joué par Dédale les fit enfermer, son fils et lui, dans un donjon (une autre version dit : dans le labyrinthe... Même si c'est de la mythologie, pour sortir de ce labyrinthe en volant, il fallait nécessairement qu'il fût équipé de fenêtres... D'autre part, les plumes ne s'expliquent que par la présence d'oiseaux libres d'entrer et sortir) dont les portes furent étroitement surveillées.

Dédale comprenant vite que la seule évasion possible était par la voie des airs, accumula les plumes d'oiseau et à l'aide de cire les maintint en place, confectionnant ainsi des ailes sur le modèle de celles des oiseaux.

Lorsque tout fut prêt, il informa son fils Icare de son projet et avant de se jeter tous deux dans le vide il le mit en garde et lui recommanda de ne pas voler trop près de la mer, afin que l'humidité n'atteigne pas les plumes de ses ailes, et ne pas voler trop près du soleil, dont les rayons et la chaleur risqueraient de faire fondre la cire de ses ailes.

Hélas, Icare tout à la joie du vol, oublia les recommandations de son père, se laissa griser, monta trop haut, la cire des ailes fondit et il fut précipité dans la mer...



Deux millénaires plus tard, en 1488, voici qu'un certain Léonard de Vinci dessine les plans d'une sorte de planeur, muni de deux ailes et d'une plateforme au dessus de laquelle pendent des cordes qui, lorsqu'on tire dessus, permettent aux ailes de se lever. On peut dire qu'aujourd'hui l'appareil le plus proche est le Deltaplane :



Il faut noter que l'appareil de Léonard de Vinci était bien trop lourd pour décoller : les battements d'ailes n'auraient servi qu'au déplacement... Et encore, aucun être humain n'aurait eu la force physique et la résistance suffisantes pour battre des ailes longtemps : n'est pas oiseau ou chauve-souris qui veut !

En 1690 - Denis Papin inventait le 1^{er} moteur à vapeur muni d'un piston : de l'eau était introduite dans un cylindre qui était chauffé ensuite...

Cette invention était en quelque sorte la suite logique de 1679 où il mit au point une marmite produisant de la vapeur et munie d'une soupape de sécurité : c'était l'ancêtre de l'autoclave en général et de notre actuelle cocotte-minute...

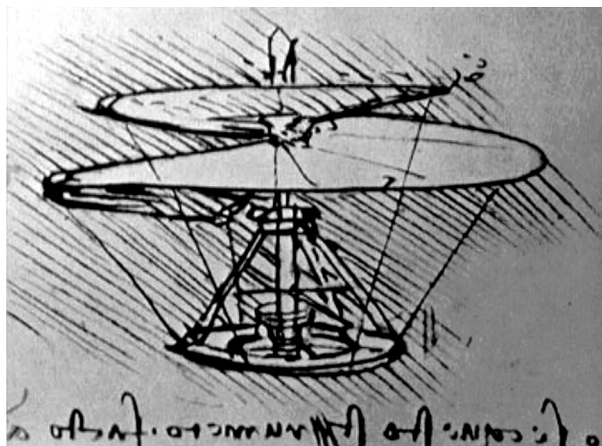


Il fallut attendre 1891 pour que l'ingénieur français Clément Ader (Voir Revue JM n°242 de Septembre 2011) présente son premier prototype, l'Avion (baptisé ainsi depuis le latin *avis* - oiseau) Éole, muni d'un moteur à vapeur inspiré des travaux de Denis Papin, qu'il reprit et améliora : ce moteur à 4 cylindres, muni d'un brûleur à alcool, développait une puissance de 20 cv et ne

pesait que 51 kg. Deux autres suivirent : Zéphir (l'Avion II) et Aquilon (l'Avion III).

On peut noter que tout comme Léonard de Vinci, les ailes de sa machine volante s'inspirait de celles de la chauve-souris (il ne faisait pas mystère que sa source d'inspiration était la Roussette 1,10 m d'envergure).

Dans le domaine des plus lourds que l'air, il faut encore ajouter l'hélicoptère dont un lointain ancêtre pourrait bien être la *vis aérienne* de Léonard de Vinci : le corps de la vis était prévu en toile de lin aux pores obturés par de l'amidon, et l'armature, la sous-tendant et la rigidifiant, composée de roseaux longs et forts... D'une envergure de 5 à 10 m, elle avait la forme d'une vis/hélice conique, son mât central celle d'une lame d'acier-ressort, prévue pour se détendre brutalement mettant ainsi en rotation les plans en toile de lin : Léonard de Vinci eut cette idée en pensant que puisque la vis d'Archimède était capable de remonter de l'eau, son invention devait marcher aussi...



En ce qui concerne le vol des plus lourds que l'air, des montgolfières, des dirigeables, tout n'est question que d'un rapport de forces...

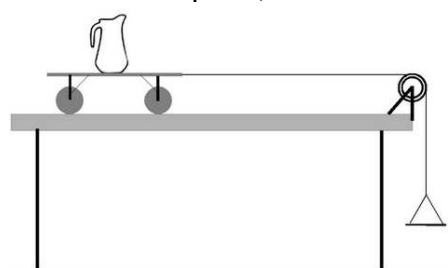
Mais... qu'est-ce donc qu'une force ?

Je vais rester simple, pour ne pas rebuter les non-scientifiques : la cause d'un déplacement, d'une déformation...

Nous côtoyons d'ailleurs l'une d'entre elles depuis notre plus jeune âge, elle nous contrarie, à pied ou à vélo quand on monte une pente, elle nous pousse quand on la descend ; c'est à cause d'elle qu'on s'enfonce dans la neige fraîche, qu'on ne peut marcher sur l'eau... C'est le... ? le... poids !

Comme toute force, il est représenté par une flèche plus ou moins longue.

Dans le cas du poids, cette flèche est toujours verticale et dirigée vers le bas...



Imaginons le dispositif ci-contre. Le poids de l'ensemble chariot + cruche est réparti sur les roues. Même si la cruche est pleine, elle ne s'enfonce pas dans le plateau du chariot... Normal, direz-vous le plateau est solide, il résiste... Explicitons cela : les forces peuvent s'ajouter, se soustraire et même s'annuler. C'est le cas ici, c'est un principe de base : à toute action s'oppose une réaction. La cruche, par son poids qui devrait la tirer vers le bas, exerce une action d'enfoncement, à laquelle le plateau réagit en exerçant une force

égale et opposée à ce poids : les 2 forces se neutralisent... Posons, dans le plateau (suspendu) de droite, des masses marquées provenant d'une balance. En quantité suffisante, elles auront un poids qui permettra de mettre le chariot en mouvement : le poids est bien une force...

C'est même celle avec laquelle notre Terre attire chacun de nous. Sur la lune notre poids serait la force par laquelle elle nous attirerait, mais étant beaucoup plus petite que la Terre, notre poids y serait plus plus faible (grosso modo il serait divisé par 6).

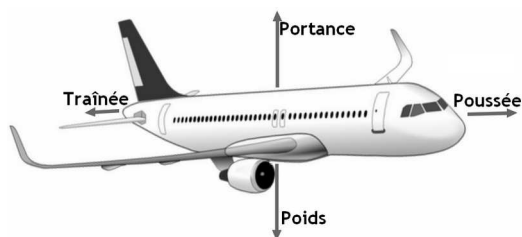
Quel rapport avec le vol ?

N'importe quel objet que je maintiens immobile au-dessus du sol (donc sur lequel j'exerce une force égale et opposée à son poids), si je le lâche va chuter sous l'action de son poids.

Si, depuis une plate-forme au dessus du vide (telle celle de l'Aiguille du midi), je lâche un modèle réduit, construit à partir de matériaux aussi légers soient-ils, il ne pourra rester à la même altitude, il

faudrait le munir, a minima, d'un moteur le tirant vers l'avant : ses ailes s'appuyant alors sur l'air pourraient développer une force (la portance) annulant son poids : un skieur nautique ne fait pas autre chose...

Ce principe s'applique d'ailleurs aux hydroptères, ces bateaux munis de ski qui à partir d'une certaine vitesse sortent leur coques au-dessus de l'eau (rien de bien nouveau, j'ai emprunté un tel bateau, il y a plus de 50 ans pour une excursion dans les îles Lipari - encore appelées Îles Éoliennes - où trône, dans l'une d'elles, le Stromboli).

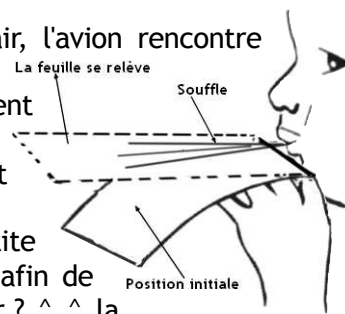


En restant simple, pour que vole un plus lourd que l'air, ici un avion, il faut conjuguer quatre forces : **la Portance** - qui neutralise son **poids**, **la Poussée**, qui le tire vers l'avant à une vitesse supérieure à une valeur propre à chaque modèle d'appareil et supérieure à la **Traînée** qui tend à le tirer vers l'arrière...

Se frayant un chemin dans l'air, l'avion rencontre une certaine résistance à l'avancement (la Traînée), l'air s'écoule tout autour de la carlingue et en particulier autour des ailes à la forme légèrement cambrée. Les courants d'air butent sur le dessous des ailes et s'en trouvent ralentis et pressent le dessous des ailes, sur le dessus au contraire, ils sont accélérés ce qui provoque une dépression, aspirant l'avion vers le haut...

Voilà qui surprendra le lecteur lambda. Je vous propose donc la petite expérience ci-contre (choisir un morceau de papier, relativement léger afin de n'être pas trop rigide... Peut-être sinon essayer avec un petit ventilateur ? ^_^ la saison s'y prête)...

Si, si, ça marche : je faisais souvent l'expérience avec mes élèves (cf video n°1, 2e ligne des sources après 1 min 49 s)



Mais, les montgolfières, les dirigeables n'ont pas d'ailes ?!...

Oui, et ni moteurs... Alors ?

Alors, il faut remonter à Archimède (IIIe s av. JC) Grec de Sicile qui découvrit et expliqua pourquoi un corps plongé dans l'eau pèse moins lourd que hors de l'eau : c'est la célèbre "*Poussée d'Archimède*" qui ne s'applique pas seulement à un liquide :

Tout corps plongé dans un fluide (donc aussi dans un gaz) reçoit de la part de celui-ci, une poussée verticale dirigée vers le haut égale au poids du volume de fluide déplacé...

Un bateau flotte si la partie immergée de sa coque a un volume suffisant pour que ce même volume d'eau qu'il aura déplacé ait un poids égal au poids du bateau : lors de la mise à l'eau d'un bateau, quels que soient son poids et son volume, il va s'enfoncer jusqu'à atteindre ce point d'équilibre...

Le sous-marin au volume constant doit alors adapter son poids. Pour faire simple, le sous-marin est équipé de 2 coques, entre lesquelles à l'avant et à l'arrière on peut faire entrer ou sortir de l'eau : ce sont les ballasts (ballast dans le cas général se traduit par lest). En surface, tel un bateau ordinaire, son poids est équilibré par la poussée d'Archimède. Pour plonger, il lui faut donc s'alourdir et c'est là qu'interviennent les ballasts et pour remonter on les vide !

À noter que l'avion aussi bénéficie de la poussée d'Archimède... Prenons l'exemple de l'A3230 sa masse maximum au décollage (de 76 tonnes à 90 tonnes selon les modèles) est rhédibitoire par rapport à son volume : ailes exclues, train rentré, un A320 tiendrait dans un cylindre de 45 m de long, 5 m de diamètre pour le plus gros, soit un volume de 900 m³ maximum, mais, 900 m³ d'air à 0°C déplacé, offrirait une poussée capable de soulever une masse d'environ... 1,3 tonne. On est loin du compte...

En ce qui concerne la montgolfière, il est toujours nécessaire d'annuler son poids pour qu'elle reste en l'air. Son déplacement dépend des courants aériens (vent impérativement de moins de 5 km/h), il est donc impossible de planifier une route comme avec un avion, un hélicoptère, voire un dirigeable...

Il faut l'étaler sur le sol, la déplier, la remplir d'air afin qu'elle prenne sa forme. Là, on fixe la nacelle, arrimée au sol par un câble à l'enveloppe. Des brûleurs placés au-dessous de l'embouchure du ballon, sont fixés à la nacelle et reliés aux bonbonnes de propane qu'elle transporte. Passagers et pilote embarquent, les brûleurs produisent une flamme de 6 à 7 m de haut réchauffant l'air qui augmente de volume en gardant le même poids. L'enveloppe de la montgolfière est faite de panneaux d'un tissu synthétique résistant à des températures de 200° C : l'air à l'intérieur du ballon n'est chauffé que jusqu'à 100° C.

La montgolfière la plus répandue, celle de 2200 m³, a un diamètre maximum de 17 m pour 23 m de hauteur (celle d'un immeuble de 6 étages).

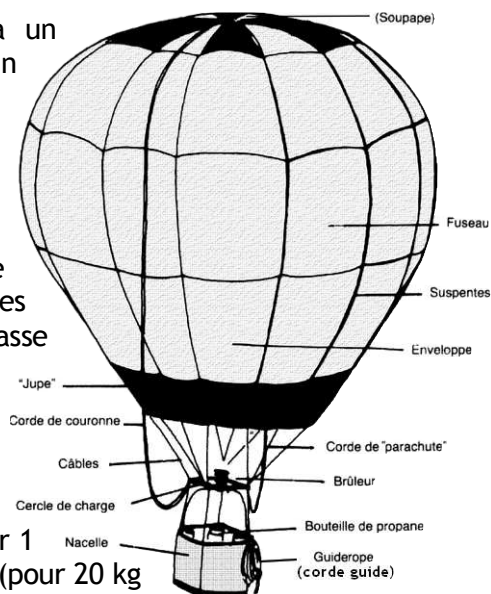
C'est la différence de température entre l'air intérieur au ballon et l'air extérieur qui permet le décollage : 1 m³ d'air à 20°C a une masse de 1,2 kg, à 100°C sa masse n'est plus que de 0,95 kg.

L'air chauffé monte au sommet du ballon (et non, il ne pousse pas le ballon vers le haut, comme je l'ai vu écrit), ce faisant les échanges de chaleur via l'orifice sont minimisés et la masse enveloppe + air chaud est réduite.

Une montgolfière gonflée de 2200 m³ d'air évoluant dans une atmosphère à 0°C reçoit une poussée d'environ 2,750 t. Mais les 2200 m³ d'air à 100°C ont une masse d'1,09 t...

La nacelle pour 1 pilote et 2 passagers a une masse de 40 kg, à quoi il faut ajouter les cylindres de propane - 4 préconisées pour 1 à 3 h de vol afin de conserver une marge de sécurité, 35 kg l'un (pour 20 kg de propane) soit 140 kg et 3 personnes 70 kg de moyenne : 210 kg.

On arrive donc à une charge de 400 kg en comptant, les brûleurs, les tuyauteries, les sangles, les commandes et autres appareils de navigation, soit une masse totale de 1,49 t : la montgolfière est donc en capacité de décoller. Le pilote doit avoir des bases solides en aérologie : les courants ne sont pas les mêmes selon l'altitude (vitesse, direction, température) et le relief. Pour diriger son aérostat, le pilote va donc jouer sur l'altitude en réchauffant ou refroidissant (en le laissant s'échapper par la soupape) l'air intérieur.



Quid du dirigeable ?



On assiste à son retour en grâce... Le dirigeable, comme la montgolfière, est le résultat de l'exploitation de la poussée d'Archimède. Si la mémoire collective associe dirigeable à la tragédie du zeppelin Hindenburg, c'est qu'elle oublie une différence essentielle : l'Hindenburg était gonflé à l'Hydrogène, gaz qui, tout en étant le plus léger de tous, présentait (et présente toujours) un "inconvenient" non négligeable : il est hautement inflammable, ce qui avait causé l'incendie du Hindenburg...

Aujourd'hui, dirigeables et ballons captifs utilisent l'Hélium qui, lui, est ininflammable...

On devrait d'ailleurs parler de dirigeables...

Ils se répartissent en effet en 3 catégories :

- à structure rigide intégrale (tel celui ci-dessus), composée d'arceaux longitudinaux sur lesquels sont fixés à intervalle régulier des éléments triangulaires en fibre de carbone,
- à structure rigide partielle occupant la partie inférieure de l'aérostat où l'enveloppe est maintenue, la partie haute l'étant, elle, par la pression du gaz
- sans structure et donc où l'enveloppe est maintenue par la pression intérieure...

Le modèle ci-dessus, à structure rigide, est gonflé de 180.000 m³ d'Hélium (on change de dimension !). Ce "monstre" ci-contre sera visible au salon du Bourget 2023 dans le Hall A2, stand n°A228...

Il est le résultat des travaux de la société française Flying Wales (Les baleines volantes) née en 2012 qui vante ainsi les mérites de son "bébé" (qui répond au doux nom de LCA60T) :

« Des dimensions impressionnantes : 200 mètres de long, 50 mètres de diamètre. Une soute de 96 mètres de long, 8 mètres de hauteur et 7 mètres de large (5736 m³ NDLR) permettra de transporter des charges en toute sécurité. La charge est trop volumineuse ? Le transport "sous élingues", à l'extérieur de la soute, sera aussi possible. »

LCA60T : LCA pour Large Capacity Airship (Dirigeable transporteur de Charges Lourdes) et 60T pour 60 tonnes (de charge utile). La Société espère avoir rapidement la certification aérienne et produire pour la vente en 2026. Elle compte fiabiliser le LCA60T avant de penser à passer à des emports de 150, 250, 500 t...

Pour l'instant sa propulsion est prévue avec 3 moteurs hybrides thermiques/électriques : son rayon d'action à 100 km/h n'est que de 500 km : afin de minimiser encore son empreinte carbone, le tout électrique d'origine solaire figure dans un futur plus ou moins lointain...

Quelle concurrence, quelle rentabilité ?

L'infrastructure nécessaire au sol est minimum, le LCA60T peut être chargé et déchargé en vol stationnaire. Sa soute peut être utilisée à d'autres fins que commerciales. Il est prévu qu'il puisse être utilisé comme hôpital : avec ses 5736 m³, il y aurait assez de place pour bloc opératoire, équipement médical, chambres, bureaux... Cet hôpital mobile pourrait être déposé près de populations vivant dans des zones reculées, rester en vol stationnaire ou non le temps nécessaire au dessus du lieu d'une catastrophe, naturelle ou pas...

Les 40 t qui sillonnent nos routes ?

Selon les cas, il pourra les concurrencer. Par la voie des airs, à vitesse constante, les distance, temps sont réduits, les aléas de la circulation, bouchons, péages, feux tricolores, traversées des villes ne seront que des souvenirs, sans parler de l'empreinte carbone.

Le rail ?

Difficile de rivaliser en tonnage de fret, mais il n'y a pas de gare dans chaque ville, les horaires ne sont pas à la carte... La tendance n'est en outre pas à la création de nouvelles lignes...

L'hélicoptère ?

Il ne transporte que de très faibles charges comparativement à tous les autres moyens de transport : en moyenne 5 tonnes, même si le plus gros, le Mi-26 russe, peut transporter jusqu'à 20 tonnes. Actuellement, il est utilisé pour le débardage en terrain difficile d'accès, mais il n'a pas été pensé pour cela et il lui est délicat de déplacer plus d'une grume à la fois, nécessitant ensuite de faire appel au transport routier. L'ONF est très intéressée par le LCA60T et le transport de 60 t à la fois en soute ou non... Elle est partenaire et actionnaire minoritaire de la Sté Flying Whales...

L'avion ?

Il est handicapé par deux problématiques : le coût du transport et la présence d'une piste d'atterrissage, pouvant recevoir un Airbus Beluga XL ou A330 MRTT (version médicalisée). Or il y a encore moins d'aéroports que de gares... Par contre, le temps de trajet est incomparablement plus faible...

Il restera encore à évoquer le cas des planeurs, des deltaplanes et du vol en wingsuit (combinaison en forme d'aile)...

À suivre...

Roland Coquard

Sources

<https://www.divinites.com/histoires/dedale-icare.html> - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_\(physique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_(physique))

<https://www.youtube.com/watch?v=Plafj3c6Uu8> - <https://www.youtube.com/watch?v=nlfEAoaih1E>

<https://www.lavionnaire.fr/AerostatDirig.php>

<https://www.onf.fr/aux-cotes-des-territoires/+3c9::au-bourget-les-dirigeables-debardeurs-de-flying-whales-senvolent-avec-lonf.html>

<https://www.flying-whales.com/> - <https://www.flying-whales.com/flying-care/>

https://ungc-production.s3.us-west-2.amazonaws.com/attachments/cop_2022/513323/original/FLYING%20WHALES%20%20Rapport%20Global%20Compact%202021.pdf?

Découvrir le Viêt Nam (fin)



Un peu d'histoire (assez touffue...)



À l'arrivée des Français en 1862 (et Espagnols), le Vietnam actuel était un royaume divisé en 3 grandes régions : au nord, le Tonkin, au centre l'Annam et au sud, la Cochinchine. Trois frères s'étaient attribué la royauté sur chacune de ces régions après avoir tué tous les Seigneurs du sud (sauf le plus jeune fils), avec l'aide de Seigneurs du nord et l'aîné se proclama Empereur.

Dès le XVI^e siècle, les Portugais avaient entrepris l'évangélisation de ces régions et qui y furent remplacés par des missionnaires jésuites français dont le père Alexandre de Rhodes. Linguiste et polyglotte, il y passa une trentaine d'années, y apprit la langue et la maîtrisa suffisamment pour la structurer, l'unifier et en romaniser l'écriture...

En conflit avec les autorités des 3 pays, pour s'être attaqué à la polygamie, au culte des ancêtres, avoir traduit le catéchisme en vietnamien il fut expulsé mais partit plaider la cause de ces territoires auprès du pape d'alors.

Après de nombreuses péripéties et deux papes plus tard, deux évêques français sont nommés vicaires apostoliques, l'un du Tonkin, l'autre de la Cochinchine.

Mais les trois frères, rois des 3 pays, furent finalement éliminés par une révolte menée par le survivant de l'ancienne famille régnante.

Le vicaire de Cochinchine échouant à obtenir l'envoi d'un corps expéditionnaire français pour l'aider dans la reconquête du pouvoir (malgré un traité signé à Versailles), enrôle alors d'anciens Officiers et techniciens français, recrute des soldats, leur procure armes, matériels, financement et constitue une armée française officieuse qui se défait rapidement des troupes de Cochinchine et du Tonkin.

Il unifie alors le Vietnam, se proclame Empereur du pays s'étendant de la frontière chinoise aux rivages du Golfe du Siam et installe sa capitale et son Palais impérial à Huê, l'ancienne capitale de l'Annam...

Si le vicaire, et par contrecoup la France, espéraient en remerciement une cession de territoire, ils durent déchanter le nouvel Empereur estimant ne pas avoir de dette envers la France ...

Pire, il sollicite de la Chine la reconnaissance officielle de son Empire (qui le baptise Viet Nam) et il le sinise...

Grâce aux informations fournies par les vicaires et les marchands qui suivirent de près (sans succès) les missionnaires jésuites concernant les bénéfices qui pourraient être tirés de la colonisation du pays, se saisirent du prétexte de la mise à mort sur ordre impérial, en Cochinchine, de deux missionnaires catholiques espagnols, pour monter une expédition punitive franco-espagnole.

Il faut dire qu'au même moment un corps expéditionnaire commun, français et britannique, se trouvait en Chine où ils venaient de châtier l'Empereur de Chine lors de la 2^{de} guerre de l'opium...

Le corps expéditionnaire français, rapatrié de Chine, aidé par les espagnols se présenta donc devant le port de Da Nang et prit facilement la ville...

La suite ne fut pas si simple : les missionnaires sur place avaient assuré du soulèvement unanime des catholiques vietnamiens (environ 300 000) ; il n'en fut rien et Français et Espagnols furent assiégés dans la forteresse. Le siège dura 3 ans...

Entretemps et rapidement le chef du corps expéditionnaire se rendit compte de la situation et décida de prendre Saïgon pour desserrer l'étau et couper l'approvisionnement de Huê...

Mal lui en prit, Saïgon fut à son tour attaquée et il fut dans l'incapacité de battre les armées locales ; aussi il finit par faire sauter la forteresse, brûler ses réserves de riz et regagner Da Nang...

Des renforts venus de Chine finirent par arriver, Saïgon fut reprise et les alentours de Da Nang "nettoyés" au prix de répressions féroces : un traité fut conclu avec l'Empereur vietnamien par lequel il cédait la Cochinchine (qui devint colonie) à la France, il acceptait de payer des dommages de guerre, que l'Annam reste le territoire royal mais soit placé sous protection française (Protectorat), tout comme le Tonkin (mais aussi le Cambodge, qui passait de Protectorat vietnamien à français, et le Laos...).

Et en 1887, fut créée l'Union Indochinoise regroupant Cochinchine, Annam, Tonkin, Laos et Cambodge avec à sa tête un Gouverneur général avec autorité sur ses subordonnés le Gouverneur de la Cochinchine et les Résidents supérieurs des Protectorats d'Annam, du Tonkin, du Cambodge et du Laos, et l'Administrateur en chef de la concession chinoise de Kouang-Tchéou-Wan.

De 1887 à 1897, pas moins de 10 militaires, amiraux, contre-amiral, général, se succédèrent à ce poste, avant que Paul Doumer, professeur de mathématiques, journaliste, homme politique débutant, y soit nommé... Les guerres ayant coûté fort cher, sa principale préoccupation à son arrivée fut de renflouer les caisses vides, les territoires surendettés...

Et selon le documentaire de France 5, *La case du siècle : "Opium en Indochine, une affaire d'état"*, diffusé le 18/12/2022 (il n'y est plus disponible, mais je l'avais enregistré et je l'ai encore...), Paul Doumer contracta un emprunt colossal destiné à construire des infrastructures (routes, ponts, ports, bâtiments publics, hôpitaux, écoles, casernes) dont un chemin de fer qui permettrait d'exploiter les richesses minières considérables supposées des provinces du sud de la Chine... Aidé d'ingénieurs, il met sur pied un projet (pharaonique dit le documentaire) de ligne de chemin de fer de 2600 km de long partant de Saïgon remontant toute la longueur du Vietnam, jusqu'au port de Haï Phong, repartant ensuite jusqu'à Hanoï et de là jusqu'à Lao Cai franchissant la frontière et poussant en Chine jusqu'à la ville de YunnanFou, capitale de la province du Yunnan : 3400 ouvrages d'art, 60 000 ouvriers employés dont 12 000 devaient décéder...

Pour rembourser cet emprunt, en attendant un escompté afflux d'investisseurs, Paul Doumer créa des Régies très rémunératrices, notamment les Régies du sel, de l'alcool et de... l'Opium. Une Administration spécifique fut aussi créée pour gérer la fiscalité de leurs Import/Export : les Douanes des Régies !

Il était donc froidement envisagé l'importation et l'exportation de l'Opium : achat de l'Opium brut sur les hauts plateaux du Tonkin, du Laos et du Yunnan, lutte contre la contrebande, transport, transformation en produit raffiné revendu aux fumeries d'Opium ou sur le marché chinois, tout était contrôlé, organisé, planifié de A à Z en dehors de toute considération morale (les problèmes d'addiction, de dépendance, de débilitation n'étaient pourtant pas inconnus à l'époque)...

Certes, sa consommation était monnaie courante en Asie, mais de là à en faciliter l'accès et la consommation... En 1908, Paul Doumer était rentré en France depuis 6 ans (en 1931, après 2 échecs, il devint Président de la III^e République (mais assassiné en 1932).

C'est alors que l'Enseigne de Vaisseau Charles Benjamin Ullmo, reconnu au cours du Conseil de guerre qui se tenait à Toulon, avoir volé des documents dans le coffre de sa cabine dans le but de les revendre à l'Allemagne espérant régler ainsi ses dettes de jeu et de consommation d'Opium étant devenu accro... Il fut condamné à la dégradation et à la déportation dans un bagne lointain.

Cette secousse conduisit les députés à voter ultérieurement l'interdiction de l'introduction, la vente, la consommation d'Opium en France... métropolitaine !

Par la suite, c'est la SDN qui condamna l'introduction, la vente, la consommation d'Opium où que ce soit... Pourtant la France, ne supprima pas pour autant sa Régie de l'Opium dans l'Union Indochinoise, tout en arguant que l'Opium venant de Chine ne faisait que transiter par le port d'Haï Phong et retourner en Chine.

En 1930, exilé à Hong Kong, un certain Nguyễn Sinh Cung, membre du Parti Communiste Français depuis 1920, crée le Parti communiste Indochinois. En 1941, de retour au Vietnam, il prend le nom de Hồ Chí Minh ("celui qui éclaire"). On connaît la suite...

Après l'Indépendance, le gouvernement communiste eut beau jeu pour nous montrer du doigt et nous taxer d'empoisonneurs des Indigènes...

De l'eau a quand même coulé sous les ponts... En 2014, site historique incontournable, Huê (650 000 habitants en 2022) recevait environ 3 millions de visiteurs par an... Pourtant, depuis 1945, date de l'abdication du dernier Empereur, l'état de la Cité Impériale n'avait cessé de se dégrader...

Édifiée sur le même principe que la Cité Interdite de Pékin, inscrite depuis 1993 au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO ; mais les boiseries atteintes par les termites, la pierre attaquée par des champignons et des moisissures, elle menaçait ruine...

La citadelle de Huê comprend 3 enceintes rectangulaires successives centrées autour d'un même axe vertical : celle de la citadelle proprement dite, 10 km de périmètre, le long de la rive de la *rivière des parfums* avec dans un parc, les bâtiments administratifs dont la salle du trône (où étaient données les audiences), le musée impérial, tombeaux, pagodes, mausolées, jardins, puis une 2e enceinte, celle de la cité impériale composée à l'origine de plus de 150 bâtiments en bois précieux et enfin la Cité pourpre qui abritait les appartements royaux dans laquelle seuls étaient autorisés à entrer les membres de la famille impériale, les épouses, les concubines, les servantes, les eunuques, les autres auraient été mis à mort...

Lors du tournage du documentaire de France 3, "*Faut pas rêver*", consacré au Vietnam, diffusé le 23/05/2014 (je l'avais enregistré et je l'ai toujours... À noter que des séquences YouTube ou Dalymotion sont encore accessibles via Google avec les mots-clés : *Faut pas rêver Vietnam*), la Cité Impériale était en cours de restauration : 700 personnes, hommes et femmes y œuvraient depuis 2/3 ans et le responsable des travaux estimait en avoir encore pour 6/7 ans : l'État vietnamien ayant décidé de valoriser ses sites historiques (même si leurs auteurs avaient eu des motivations contraires à l'idéologie dominante comme on a pu le voir ailleurs il n'y a pas si longtemps...) au même titre que ses sites naturels, s'ouvrant ainsi au monde et au tourisme.

En 2014, le dernier membre (92 ans), de la famille Impériale ayant vécu dans la cité impériale, lors de ses rares visites à la Cité ne manquait pas de déposer des offrandes sur l'un des 10 autels, chacun consacré à un membre de la dynastie des Nguyen, celui de son arrière-grand-père (qui entre ses épouses et ses concubines n'eut pas moins de 142 enfants) pour honorer sa mémoire.



Non loin de Huê (97 km), se trouve Da Nang (que les Français avaient renommée en Tourane). Da Nang vaut par ses plages et ses "*Montagnes de marbre*," nom donné par les Français à ce qui sont plutôt 5 bosses (100 m pour la plus haute) qui tranchent sur la plaine qui les entourent, le nom vietnamien étant "*Montagnes des 5 éléments*" (chacune porte le nom d'un élément), éléments qui diffèrent de ceux de la pensée occidentale : Kim (métal), Tho (terre), Moc (bois), Hoa (feu) et Thuy (eau). Nous nous n'en avons nous que 4, Feu, Terre, Air, Eau... Seule la plus haute, Thuy Son, montagne de l'eau, à 8 km du centre-ville peut être "visitée".

Elle recèle deux grottes impressionnantes l'une à son sommet, l'autre à son pied où se trouve une grande pagode flanquée d'une tour de 30 m de haut.

De Da Nang (ou de Huê) vous pouvez vous rendre par la route ou par avion à Da Lat, cité créée de toutes pièces, perchée sur un plateau à 1500 m d'altitude au climat remarquablement tempéré... Ce site naturel, découvert par Alexandre Yersin médecin bactériologiste Suisse (canton de Vaud), puis de

Quelques bâtiments remarquables De Da Lat

Résidence d'été (1938) de Bao Daï, dernier Empereur



L'église du Domaine de Marie (1944)



La gare (1936)...



inspirée de :



Saïgon, autres bâtiments :

L'Opéra (1890)



La Poste centrale (1891)



Sans oublier, au bord du Mékong, le marché flottant de Can Tho à 180 km au sud-ouest de Saïgon (ils sont nombreux, mais celui-ci est le plus réputé, mais - paraît-il - pas le moins cher) : barques chargées de fruits et légumes frais, barques où on prépare de la nourriture, barques restaurants...



Roland Coquard

Sources

https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_Vi%C3%AAt_Nam

<https://www.axl.cefan.ulaval.ca/asi/vietnam-2HST.htm>

https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Vi%C3%AAt_Nam_histoire/187039 -

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ensemble_de_monuments_de_Hu%E1%BA%BF

Documentaire Opium qu'il est possible de revoir ici (indisponible directement via France 5) :

<https://9docu.org/regarder-et-telecharger-le-documentaire-opium-en-indochine-une-affaire-d-etat-gratuitement/>

Descendre jusqu'à : Regarder ce documentaire en streaming ici (mention présente 2 fois) et cliquer sur la 2e mention...

<https://authentikvietnam.com/top-10-des-plus-belles-architectures-a-da-lat>

<https://authentikvietnam.com/top-10-oeuvres-architecturales-francaises-a-ho-chi-minh-ville>

Ah la vache (fin) !

Le terme de bouse, attesté depuis le début du XIII^e siècle, a une étymologie incertaine, peut être gauloise. Notre belle et douce vache produit 10 tonnes de ce précieux élément par an, soit une douzaine de bouses par jour d'environ 3 kg chacune. Celles-ci, riches en eau se composent également de matière organique, constituée d'éléments non digérés comme la lignine que l'on trouve dans le bois, des éléments endogènes, qui proviennent du corps de la vache, comme les sucs digestifs, les débris cellulaires ou les micro-organismes du rumen, mais aussi d'environ 3,14 g d'azote, 0,76 g de phosphore, 4,05 g de potassium...

Éloge de la bouse, reconnue pour son utilité depuis la nuit des temps...

Utilisée à l'âge de bronze pour la fabrication des moules en terre, elle contient de la paille qui brûle lors de la coulée du métal et laisse des canaux permettant d'évacuer les gaz. Technique qui a été transmise aux fondeurs de cloche et qui est encore utilisée pour la fonderie traditionnelle de fonte.

La bouse de vache est également un engrais naturel très performant. Le fumier, mélange de paille et de bouses issues de l'étable, est épandu dans les champs et fertilise les sols.

On raconte qu'au VI^e siècle avant J.C, le prophète Ezéchiel utilisait les bouses pour faire cuire le pain des juifs. Cet usage persiste au cours des siècles avec les bousats des Bretons vivant près des marais où les arbres sont absents et de ce fait le bois coûteux. Il pétrissaient alors les bousats à la main, les mouillaient et les mettaient dans des moules afin de les utiliser comme combustible. Lorsqu'il ne restait que les braises, les bretons cuisaient les pommes de terre.

Les bousettes des Vendéens, d'abord ramassées par tous, furent ensuite réservées aux plus pauvres. Mais devant la difficulté à concilier égalité et justice sociale, le Préfet décida dans les années 1870 que « la bouse appartiendra de droit au premier qui s'en emparera ».

La participation à la corvée de bouses est limitée à deux personnes par foyer et l'enlèvement limité au mardi et samedi du lever au coucher du soleil. Là aussi, confectionnées avec du fumier sur 50 cm d'épaisseur, puis arrosées elles sont ensuite piétinées par les chevaux ou les hommes jusqu'à l'obtention de la consistance voulue. Mises à sécher durant l'été, elles sont rentrées pour l'hiver. A Bonneval-sur-Arc en Savoie, vue la rareté du bois en altitude, les habitants découpent et font sécher les briquettes de fumier de mouton et de litière séchée ou grobons qu'ils entassent sur leur balcons s'en servant de combustible en hiver. Cette méthode est encore répandue au Pérou, en Inde, au Népal avec les bouses de yak. Les bouses sont alors appelées « bois de vache » et peuvent faire l'objet d'échanges marchands.

Dans la médecine ancienne, on recommandait l'application de bouse qui, avec ses propriétés antiseptiques, soulageait brûlures, plaies, piqûres, névralgie sciatique et goutte. La fonction antiseptique explique l'usage d'en tapisser les murs des maisons en Inde.

Plus récemment, en 2006, une chercheuse du Centre Médical International du Japon, Mayu Yamamoto, a mis au point un protocole de synthèse de la vanilline à partir de bouses chauffées et pressurisées... Expliquant que c'est le même composé que la vanille alimentaire. Son utilisation refusée dans les produits alimentaires peut être utilisée dans les shampoings ou les bougies.

Cette chercheuse espère mettre au point une machine capable de transformer plusieurs tonnes d'excréments bovins par jour ce qui résoudrait le problème de recyclage des bouses auxquels sont confrontés les paysans. Mais attention à la stérilisation des sols et à l'éradication des insectes !

Avec le progrès, les avancées technologiques ont permis la mise au point du procédé de méthanisation. Les bouses fermentées libèrent du méthane qui peut être récupéré pour fabriquer de l'électricité (remède aux augmentations du coût de l'électricité ?).

Afin de préserver l'Histoire des régions dans la culture populaire, l'Association des Parents d'Élèves de la ville de Cambremer (Calvados), organise chaque année en juin le « Bingo house ». On attend d'une vache, lâchée sur le terrain de foot divisé en 1200 cases de 1m², qu'elle défèque sur l'une de ces cases rendant ainsi vainqueur le participant ayant misé sur celle-ci ! Aux États Unis, un championnat de lancer de bouses se tient chaque année à Beaver en Oklahoma.

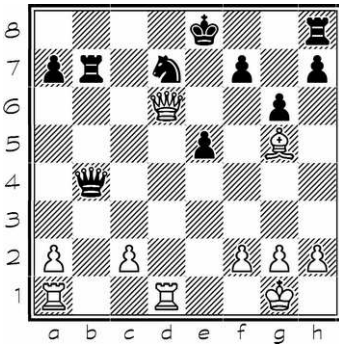
Résistant à toutes les folies de l'homme depuis des millénaires, nous abreuvant de son lait, embellissant nos paysages, participant au maintien des prairies et à la biodiversité, n'apportant donc que de belles qualités à nos vies, notre vache française, cet être vivant, ne mérite-t-elle pas le respect et que l'homme prenne soin d'elle ?

Madeleine Desmoulin

Divertissement : jeu d'échecs

- Améliorer ses capacités combinatoires par l'analyse régulière de positions -

Exemple. Les Blancs jouent et gagnent...



Oui, bon, c'est bien joli, mais je ne vois pas...

Analyse des forces :

B : 5 P (dont 1 passé), 2 T, 1 F, 1 D et 1 R roqué

N : 5 P (dont 1 semi-passé), 2 T, 1 C, 1 D et un Roi resté au Centre

Bilan : égalité matérielle stricte. Tout est dans le placement des pièces donc...

Le RN est resté au centre... pas bon, ça ! Pour l'instant, il ne peut pas roquer : la DB l'en empêche, mais elle attaquée par la DN et n'est pas défendue !

Pour les 2 camps D et T sur la même colonne...

Si le RN roque, malgré le petit désavantage d'un C contre un F avec des lignes bien dégagées, ce sera compliqué "d'aller le chercher" surtout en cas d'échange des Dames...

Continuons... Le pion g7 a été avancé en g6 et il n'y a pas de Fou de cases noires pour contrôler la diagonale qui est ouverte sur la Th8...

Ah, et la 8 rangée est faible : la Th8 est provisoirement hors jeu, et de l'autre côté du Roi, elle est vide ! D'autant qu'en l'absence du C, il y aurait mat "en d8", même sans la DB : ce serait, à cause de la présence du pion "f7", le classique mat par F et T (d'où l'intérêt de connaître ses "classiques" !).

Le Cd7 est "surchargé" : il doit empêcher la prise du pion e5, mais aussi empêcher la descente de la DB ou de la TB en "d8" donnant le mat : l'obliger à remplir l'une de ses tâches, l'empêcherait de remplir l'autre...

La faiblesse identifiée, il "n'y a plus qu'à" (le célèbre yaka !) appuyer là où cela fait mal : autrement dit obliger le C à se déplacer, "quoi qu'il nous en coûte" en matériel. Nous n'avons besoin que de F et T...

Alors maintenant, doit commencer à germer l'idée d'un sacrifice de Dame s'offrant au C, tout en empêchant le Roi de roquer : avec un échec si possible...

Mais, ne marchent pas :

1. D x Cd7+ à cause de 1. ... T x De7 2. T x Td7 R x Td7 et les N gagnent sans problème...

1. Dd6-e7+ à cause de 1. ... D x De7 2. F x De7 R x Fe7 et les N ont l'avantage...

1. Dd6-b8+ à cause de 1. ... T x Db8 et non bien sûr 1. ... C x Db8 2. Td1-d8 mat (trop grossier pour marcher !)

1. Dd6-f8+ à cause de 1. ... T x Df8 perdant (comme ci-dessus) la D sans compensation (et donc la partie !)...

Reste un seul coup candidat : 1. De6 x e5+...

Voyons cela. Le RN est en échec (interdiction de roquer lorsqu'on est en échec !) : il faut donc soit le déplacer, soit prendre la D (avec le C) soit couvrir l'échec avec sa D par Db4-e7...

Dans ce dernier cas, il s'ensuivrait De5 x De7 mat.

Si 1. ... Cd7 x De5 alors 2. Td1-d8 mat...

Et la fuite du Roi ? La seule case de fuite est 1. ... Re8-f8 et là, on mate par De5 x Tf8+ (on a vu ci-dessus que mettre la DB en "b8" ne servait qu'à perdre la partie) : en effet, le RN ne peut rester sur la 8 rangée, la case "g7" est contrôlée par la DB et la case "e7" par le Fg5. Donc il y a mat...

En résumé :

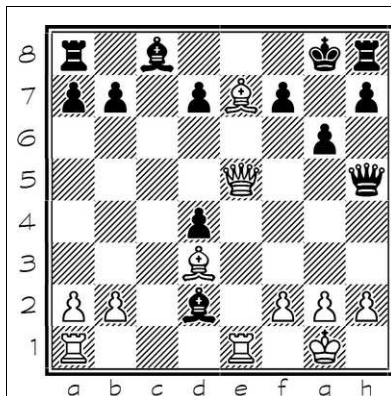
1. Dd6 x e5+ Cd7 x De5 2. Td1- d8 mat

Db4 - e7 2. De5 x De7 mat

Re7-f8 2. De5 x Th8 mat

Roland Coquard

Position du trimestre



Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

Encore une faiblesse de la 8e rangée, une structure avec le pion g7 avancé en g6 et le F qui devrait contrôler la diagonale, parti ailleurs...

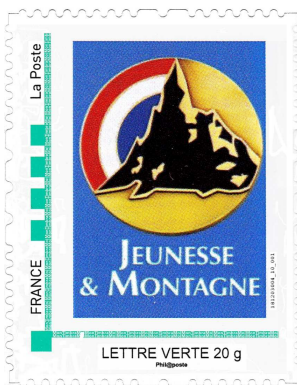
On remarque assez vite la colonne "e" et surtout la case "e8", il suffirait que la T au lieu d'être en "e1" soit en "e8" et les N seraient mat !

Mais il y a F et D devant ! Il faut donc les déplacer avec gain de "temps", donc en ne laissant aucun répit aux N...

La DB d'abord, pour attirer le RN sur une case qui permettra ensuite au Fou de libérer la colonne tout en interdisant la fuite du Roi Noir sur la case "g7".

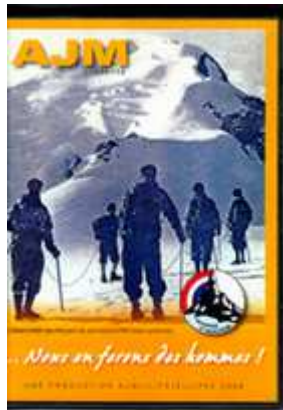
- Tous les coups sont forcés -

... Bienvenue dans la Boutique JM ...



Affranchissez vos courriers avec le timbre Jeunesse et Montagne. Offrez-le aux collectionneurs.

14 € TTC par 10



70 min d'images inédites de la vie à JM entre 1940/44. Revivez l'ambiance des années d'espoir avec ceux qui nous ont appris à FAIRE FACE. Laissez ce témoignage à votre descendance...

25 € TTC



Un disque vinyle, gravé en 1967, contenait les chants interprétés à Arêches par l'« Équipe Pilote ». Son contenu a été transféré sur un CD.

15 € TTC



Ce n° spécial de Symboles et Traditions (préface Gaël Jarry) présente les Centres et les Équipes, donne l'origine du nom et reproduit l'insigne, précise les noms des chefs...

soldé 20 € au lieu de 25 €
(légèrement gondolé)



Porte-clés Jeunesse et Montagne N et B
5 € TTC.



Porte-clés Jeunesse et Montagne Couleur
10 € TTC.



Broche Jeunesse et Montagne. Médaille JM 60^e anniversaire
Ø 40 mm
10 € TTC.



15 € TTC



Macaron voiture. Ø 95 mm
2 € TTC



Insigne boutonnière. Ø 15 mm
5 € TTC.

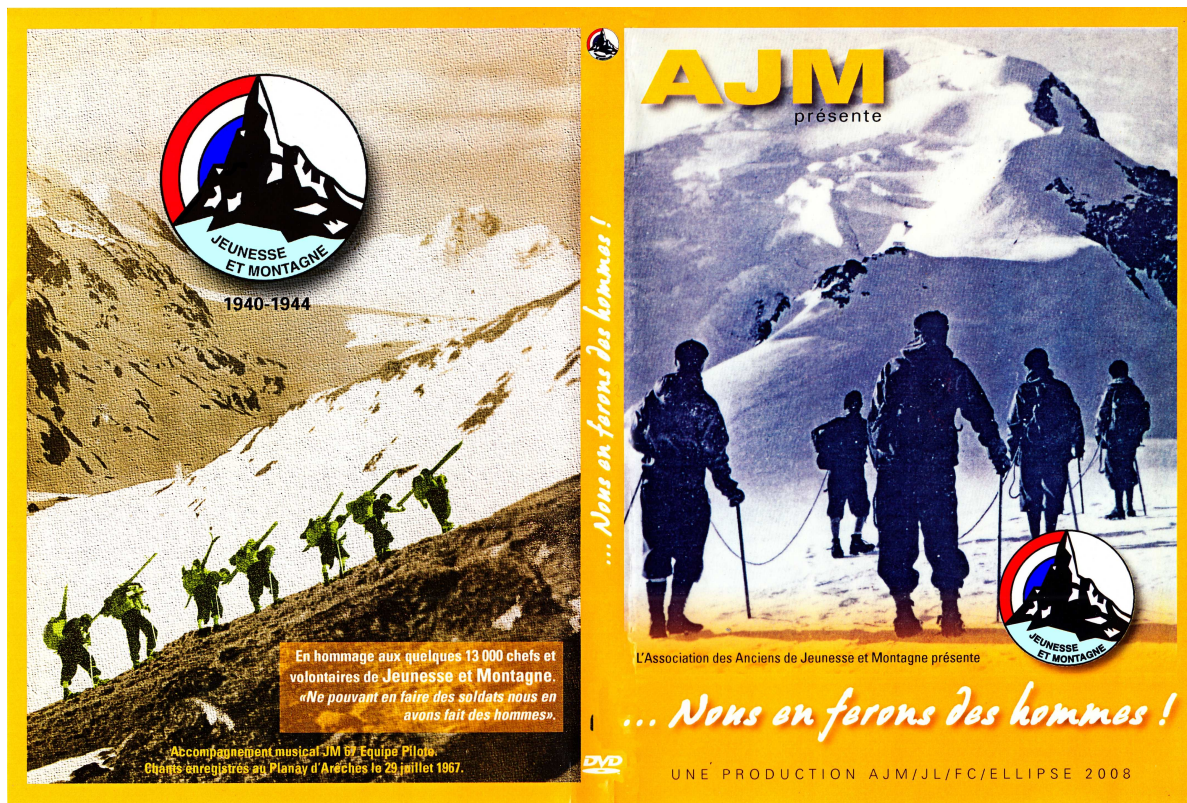


Chalet JM - Lithographie A3 de Hubert Ménétrier
25 €.



Livret du 70^e anniversaire quadrichromie, couverture cartonnée : toute l'épopée JM 1940-1944 condensée en 30 pages.
7 € TTC
(20 ex disponibles)

Pour toute commande, s'adresser à Catherine Landru - Trésorière



... Nous en ferons des hommes !

Tel est le titre du DVD que nous vous proposons dans la Boutique JM de notre site internet et à la page précédente de la revue... La présentation de ce DVD manquait quelque peu de visibilité : la remarque faite par Jack Lesage était pertinente !

JM qui avez vécu cette période sombre de notre Histoire, vous pourrez là, tout au long des 1 h 7 min de films d'époque, revivre les moments inoubliables passés au sein de JM...

JM descendants d'anciens, les membres de vos familles n'ont peut-être pas pensé à ce DVD, lorsqu'ils évoquaient leurs aventures avec vous...

JM sans lien familial avec des anciens, découvrez avec ce DVD ce qu'ils ont vécu et qui a tissé entre eux **des liens d'amitié si forts qu'ils perdurent près de 75 ans plus tard...**



Un habillage, pour illustrer le DVD, a même été créé (l'image utilisée est extraite du Livret70 imprimé à l'occasion du 70e anniversaire de Jeunesse et Montagne).

Pour permettre une plus grande diffusion de ce document unique et irremplaçable (même l'Institut National de l'Audiovisuel ignorait son existence)

Pensez à votre famille, vos enfants... à vous-même (revivez ce que vous avez vécu avec vos copains d'alors, vos chefs) !

Il y a donc là une formidable occasion de vous inscrire dans le cadre du Devoir de mémoire pour votre plaisir, votre édification ou celle des générations futures : coupes de bois, hébertisme, ski, escalade, igloos, exercices de sauvetage, modèles réduits...

Tout y est, avec, en fond sonore, les chants JM interprétés lors des veillées, des "dégagements" et par les "Compagnons" de la chanson" à leurs débuts.

N'hésitez pas, commandez-le de suite !

✂ -----
 Bon de souscription à renvoyer à : Catherine Landru - 183 Bd Voltaire - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Nom : Prénom :

Adresse :

commande : 1 2 3 4 DVD au prix de 25 € l'un franco de port.